

Appel des personnels en grève du service public d'éducation de Nantes ***Tous en grève le 4 mars ! Et préparons la reconduction...***

Plus d'une centaine de personnels de l'Éducation nationale de 20 écoles, 11 collèges, 13 lycées généraux, technologiques, professionnels, un IME, de Loire Atlantique, de Vendée et du Maine-Et-Loire, en grève ce mardi 5 février 2019, se sont réunis en Assemblée Générale à la Maison des Syndicats de Nantes.

Elles et ils font le constat que le service public d'éducation subit une politique de démantèlement progressif, à tous les niveaux d'enseignement, selon une stratégie désormais bien rodée de « réformes » incessantes qui fragilisent les personnels et nuisent à la qualité de l'enseignement pour les élèves en généralisant le principe de la concurrence de tous contre tous (élèves, établissements, personnels).

1. Pour mettre un coup d'arrêt à cette politique, elles et ils appellent à la **grève le lundi 4 mars** (date de la réunion des prochaines instances départementales) avec rassemblement des personnels devant l'inspection d'académie de Loire-Atlantique, suivie d'une **Assemblée Générale départementale** pour décider des suites de la mobilisation et notamment de la reconduction de la grève. Un préavis de grève est déposé pour la semaine du 4 au 11 mars.

2. Elles et ils appellent tous les personnels de l'éducation du département à se réunir en AG d'établissements, de services, et en réunions d'information syndicale dans les prochains jours et dans la première semaine qui suit les congés d'hiver pour **préparer cette action et se mandater sur les suites** à donner à la grève du 4 mars (reconduction de la grève, actions départementales, actions locales, etc.).

3. Elles et ils appellent tous les personnels de l'éducation du département à **compléter et amender la liste des revendications** suivantes qui a été établie lors de la précédente AG des personnels de l'éducation de Nantes à la fac de sciences le 14 décembre dernier :

Revendications communes aux personnels enseignants, AED-AESH, administratifs, etc. de la maternelle à l'université

- des postes supplémentaires pour alléger les effectifs, répondre aux besoins des élèves, et permettre des conditions de travail satisfaisantes, sans concurrence des un·e·s contre les autres (écoles, établissements, élèves, personnels)
- annulation des suppressions de postes
- amélioration de la formation et du recrutement des personnels
- suppression du jour de carence
- abandon des méthodes du néo-management qui nourrissent de la souffrance au travail
- suppression de la précarité de l'emploi et titularisation des précaires
- égalité de traitement des personnels (prime pour les AED-AESH dans les écoles et collèges de l'éducation prioritaire)
- augmentation du point d'indice et des salaires
- abrogation des réformes du bac général, du bac technologique et du bac pro ; du lycée et du dispositif Parcoursup
- annulation des hausses des frais d'inscription à l'université
- retrait du Service National Universel
- refus des provocations et de la répression que subissent les lycéens et lycéennes, comme cela a déjà été le cas de façon violente, disproportionnée voire humiliante, ainsi que les acteurs du mouvement social
- pour la scolarisation de tous les Mineurs Isolés Étrangers, sans distinction de prise en charge
- pour un accueil de qualité des élèves étrangers allophones dans nos écoles et établissements

4. Elles et ils **appellent également les parents d'élèves** et leurs fédérations à discuter, compléter et amender ces revendications et à rejoindre les personnels dans l'action.

Vote de l'AG : Pour à l'unanimité

Les syndicats représentés à l'AG* soutiennent cet appel et le diffusent.

Nantes, le 5 février 2019